



Agriculture et Développement  
Rural Durables

PROJET POUR DES POLITIQUES DE MONTAGNE



## Atelier régional du projet ADRD-M: « Politiques pour le développement rural durable dans les montagnes des Andes » (29-30 mars 2007, Lima, Pérou)

Organisé en collaboration avec le Programme global de la montagne (PGM) du GCRAI et CONDESAN, l'atelier régional du projet ADRD-M pour les Andes, intitulé « Politiques pour le développement rural durable dans les montagnes des Andes » s'est tenu dans l'auditorium du Centre international de la pomme de terre (CIP) à Lima, au Pérou, les 29 et 30 mars derniers.

L'atelier a rassemblé 26 représentants de gouvernements, de la société civile et d'organisations régionales et internationales impliqués dans la formulation et la mise en oeuvre de politiques ADRD-M dans les Andes afin de partager et de discuter les résultats des évaluations des politiques ADRD-M conduites en Colombie, en Equateur et au Pérou.

Les discussions se sont centrées sur les institutions et les processus impliqués dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques, avec l'expression d'un besoin réel pour une vision plus territoriale et intersectorielle des politiques et du développement. L'importance de la décentralisation et de définir plus clairement les rôles des diverses institutions et d'assurer une meilleure coordination fait partie des questions clés soulevées au cours de cet atelier.

Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations, priorisées, ainsi que des propositions d'activités de suivi visant à améliorer les politiques, institutions et processus en matière d'ADRD dans la région andine. Les principales priorités comprennent:

1. Changer la vision des institutions en matière de développement du territoire, c'est-à-dire les faire passer d'une optique sectorielle à une approche globale, en intégrant une nouvelle vision du territoire dans les programmes, projets et plans mis en oeuvre par les institutions et en donnant la priorité aux fonds multi sectoriels lors des affectations budgétaires.
2. Établir un consensus sur un cadre conceptuel relatif à l'agriculture et au développement rural durables, en incorporant les savoirs traditionnels et les dynamiques urbaines – rurales, en adoptant une optique/perspective transectorielle et en reconnaissant l'importance des mécanismes financiers pour le secteur rural et l'aménagement du territoire.
3. Adopter des processus participatifs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, incluant les différents acteurs concernés grâce à des mécanismes flexibles d'analyse et de communication.



## Recommandations formulées lors de l'atelier régional du projet ADRD-M dans les Andes pour améliorer les politiques, les institutions et les processus liés à l'agriculture et au développement rural durables en régions de montagne

**NB** : Les numéros entre parenthèses traduisent le degré de priorité des recommandations, estimé par les participants à l'atelier régional. P1, par exemple, signifie que cette recommandation avait été jugée la première priorité.

### Politiques

- Établir un consensus sur un cadre conceptuel relatif à l'agriculture et au développement rural durables, en incorporant les savoirs traditionnels et les dynamiques urbaines – rurales, en adoptant une optique/perspective transectorielle et en reconnaissant l'importance des mécanismes financiers pour le secteur rural et l'aménagement du territoire - **(P2)**
- Élaborer des politiques destinées à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de la vie - **(P4)**
- Élaborer des politiques pour encourager les investissements dans les domaines de l'agriculture et du développement rural durables dans les régions de montagne - **(P6)**
- Élaborer des politiques pour encourager la recherche - **(P7)**
- Diffuser et faire connaître les lois à tous les niveaux de la société - **(P10)**
- Élaborer des politiques en matière d'agriculture et de développement rural durables dans les régions de montagne aux niveaux national et local - **(P14)**
- Élaborer des politiques en faveur des productions à haute valeur ajoutée - **(P15)**
- Élaborer des politiques de compensation, des mesures d'incitation et des alternatives adéquates - **(P16)**
- Élaborer des politiques dotées d'une vision pour le futur - **(P17)**
- Élaborer des politiques garantissant la décentralisation dans les régions de montagne - **(P18)**

### Institutions

- Changer la vision des institutions en matière de développement du territoire, c'est-à-dire les faire passer d'une optique sectorielle à une approche globale - **(P1)**
- Doter la décentralisation des activités de ressources financières adéquates - **(P9)**
- Renforcer les mécanismes de coordination publique entre les pays andins - **(P13)**

### Processus

- Adopter des processus participatifs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, incluant les différents acteurs concernés grâce à des mécanismes flexibles d'analyse et de communication - **(P3)**
- Renforcer les capacités locales et régionales afin de dynamiser le processus de formulation et de suivi des politiques - **(P5)**
- Déterminer des paramètres et indicateurs permettant d'évaluer les actions et les résultats des politiques formulées - **(P8)**
- Établir des diagnostics exhaustifs pour encourager des politiques différenciées, prenant en compte les diversités - **(P11)**
- Mettre en oeuvre des mécanismes d'information sur les avancées des processus, des politiques, des résultats, de règles et réglementations (y compris les droits coutumiers) - **(P12)**